|  |  |
| --- | --- |
| spw_mob_infra_signature2.png | Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routierCellule Transport exceptionnelBoulevard du Nord, 8 - 5000 NamurTél : 0032 (0)81 77 24 00 - Mail : te@spw.wallonie.be |
| **Directive de remplissage du formulaire****« Demande d’échange de carte d’identification – agent de gardiennage »** |

**Préambule**

La présente directive a pour but d'éclairer les demandeurs d’une carte d’identification pour accompagnateur de transport exceptionnel sur les formalités d’échange de la carte d’identification agent de gardiennage et la manière de les accomplir.

Pour obtenir l’échange de votre carte d’identification agent de gardiennage, vous devez fournir les informations nécessaires via le formulaire en ligne.

**Formulaire**

Vous pouvez ouvrir le formulaire depuis le site Web ou depuis ce lien :

* Version française : [Demande d'échange de carte](https://forms.office.com/e/6AVfmXrukZ)
* Deutsche Version: [Antrag auf Austauche einer Identifikationskarte](https://forms.office.com/e/VPf4REsmR6)

Vous trouverez ci-dessous une brève explication de ce qui est demandé.

***Page 1 : Données de l’accompagnateur***

Sur cette page, vous devez indiquer les données officielles de l’accompagnateur.

1. Nom : nom de famille de la personne tel qu'il est inscrit sur la carte d'identité
2. Prénom : prénom de la personne tel qu'il est inscrit sur la carte d'identité
3. Date de naissance : votre date de naissance
4. Adresse officielle : rue et numéro
5. Adresse officielle : code postal et localité
6. Adresse officielle : pays
7. Téléphone 1 : le numéro de téléphone principal (ex. : 0475/63.63.63 ou 067/45.62.36)
8. Téléphone 2 : un numéro de téléphone secondaire (non obligatoire) (ex. : 0475/63.63.63 ou 067/45.62.36)
9. E-mail 1 : l'adresse e-mail principale
10. E-mail 2 : une adresse e-mail supplémentaire (non obligatoire)
11. Numéro de registre national :
* En Belgique : le numéro de registre national se trouve sur la carte d'identité : « XX.XX.XX-XXX.XX »
* Aux Pays-Bas : Le numéro BSN ; il figure sur votre carte d'identité et votre permis de conduire
1. Entreprise d’accompagnement : vous devez préciser dans quelle entreprise vous travaillez actuellement
2. Pour les personnes de nationalité belge : l’extrait du casier judiciaire (modèle 596.1-35) : vous pouvez demander l'extrait auprès de votre commune. La plupart des communes le proposent via leur guichet électronique (Extrait du casier judiciaire - modèle 596.1-35). Vous trouverez plus d'informations : sur le site internet de votre commune ou sur [Extrait de casier judiciaire - Service public federal Justice (belgium.be)](https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire)

Vous recevrez le document au format PDF et pourrez le transmettre sous cette forme.

Pour les personnes d’une autre nationalité : télécharger, compléter et renvoyer le document « Déclaration sur l’honneur » disponible sur notre site Web

1. Photo d’identité : voir « Une photo d’identité valable » ci-dessous
2. Permis de conduire : voir « Travailler avec des fichiers PDF » ci-dessous
3. Attestation de compétence agent de gardiennage – accompagnement de transport exceptionnel : vous devez transmettre l’attestation de compétence obtenue à la suite de l’examen passé dans le cadre de la formation agent de gardiennage – accompagnement de transport exceptionnel

**! Les documents mentionnés aux points 13, 14, 15, 16 sont à transmettre par e-mail à l’adresse** **te@spw.wallonie.be** **!**

**Une photo d’identité valable**

Nous souhaitons qu'une photo d'identité claire soit placée sur votre badge. Il s'agit d'une photo de 35 mm par 45 mm avec une résolution d'au moins 300 dpi. Les types de fichiers jpg, bmp, png, etc sont acceptés. Les fichiers PDF ne sont pas acceptés.

Les qualités exigées pour une photo d'identité se trouvent ici : [Belge en Belgique | SPF Affaires étrangères - Commerce extérieur et Coopération au Développement (belgium.be)](https://diplomatie.belgium.be/fr/pour-les-belges-letranger/le-passeport-belge/demander-un-passeport/belge-en-belgique)

**Travailler avec des fichiers PDF**

Nous avons besoin d’une copie recto et du verso de votre permis de conduire.

Prenez une photo ou scannez le recto et le verso de votre permis de conduire. Avec n'importe quel traitement de texte (Word, Google Docs, ...) vous pouvez placer ces photos sur 1 page.

Ensuite, vous choisissez "Imprimer" et choisissez une imprimante qui crée un PDF. « Enregistrer au format PDF », « Imprimer au format PDF », « Pdf-Writer », …

Il existe également un outil en ligne qui permet de faire à peu près toutes les manipulations imaginables avec un PDF : [iLovePDF | Online PDF tools for PDF lovers](https://www.ilovepdf.com/)